

concertée avec les organisations

« L'obligation scolaire jusqu'à 18 ans, c'est la loi »

La ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-Martine Schyns (cdH), a rappelé que l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans était inscrite dans une loi fédérale, après la proposition du ministre wallon de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet (MR), de l'abaisser à 16 ans.

« Plutôt des places de stage »

Pourquoi fallait-il le rappeler ? Parce que dans les pages de *l'Écho* mercredi, Pierre-Yves Jeholet présente la mesure comme l'une des pistes pour moderniser la formation chez les jeunes et arriver au plein-emploi en Wallonie d'ici 2025.

Interrogée mercredi en plénière du Parlement de la Fédération sur cette idée, la ministre Schyns a rappelé que cette disposition était fixée non dans un décret communautaire, mais dans une loi fédérale. Comprenez, si le MR souhaite changer les choses, il en a toute la possibilité puisqu'il est dans la majorité au fédéral.

Devant les députés, Marie-Martine Schyns a relativisé la portée de l'idée du ministre wallon, rappelant que les jeunes francophones avaient déjà aujourd'hui la possibilité, s'ils le souhaitent, de quitter le parcours scolaire classique à partir de 15 ans.

Ces jeunes peuvent se réorienter dès cet âge vers la formation en alternance ou l'apprentissage, des filières déjà en lien étroit avec le monde professionnel.

Plus que d'abaisser l'âge d'obligation scolaire, il conviendrait plutôt de convaincre les entreprises wallonnes d'offrir davantage de places de stage pour ces jeunes, a-t-elle ajouté, renvoyant ainsi la balle vers le ministre Jeholet.

« Un retour au XIX^e siècle »

Le débat donné lieu à quelques brefs coups de gueule entre les bancs parlementaires de la majorité et de l'opposition MR.

Le député Jean-Pierre Denis (PS) a ainsi fustigé la proposition du ministre réformateur qui, selon lui, trahit la vision exclusivement utilitariste de l'école qu'ont les réformateurs. « Avec cette proposition, on en revient vraiment au XIX^e siècle ! », a-t-il fustigé.

« Pour nous, l'école doit plutôt représenter l'émancipation par le savoir et la culture », a-t-il plaidé, suscitant un brouhaha dans les rangs MR.

En des termes plus mesurés, la députée Mathilde Vandorpe (cdH) s'est elle aussi opposée à tout abaissement de l'obligation scolaire à 16 ans préconisée par le camp réformateur. ■